

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit tenue le 4 mai 2026, à 18 h 00, par visioconférence.

Sont présent(e)s :

Hélène Bailleu, membre d'office et directrice générale du Cégep
Marie-Ève Baron, membre du personnel enseignant
Josée P. Carbonneau, parent de personne étudiante
Serge Caouette, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie
Isabelle Desrochers-Galipeau, secteur universitaire
Raymond Lagacé, secteur socio-économique
Ézékiel Laroche, personne étudiante du secteur technique, ÉNA
Manon Lapierre, personnel de soutien
Benoit Lecours, diplômé secteur technique, ÉNA
Nathalie Lelièvre, parent de personne étudiante
Patrick Monarque, secteur entreprises
Emmanuelle Roy, membre d'office et directrice des études du Cégep
Julie Tougas-Ouellette, membre du personnel professionnel non enseignant

Sont absent(e)s :

Chantal Bélanger, diplômée secteur technique, cégep Édouard-Montpetit
Angel Desmarais, personne étudiante du secteur préuniversitaire
Josée Lepitre, secteur des centres de services scolaires
Julie Loslier, secteur socio-économique
Max Jutras, personne étudiante du secteur technique, Cégep
Janick Morin, membre du personnel enseignant
Édouard Spriet, secteur activités entreprises

Sont invité(e)s :

Insaf Ben Kadhie, enseignante, Techniques administratives
Brigitte Chartrand, direction adjointe - Service de la formation continue
Mélanie Chaussé, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale
Claudine Ellyson, directrice de la formation continue et services aux entreprises
Mylène Godin, directrice des communications et des relations gouvernementales
Geneviève Guérard, directrice des ressources humaines

Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires
 François Lefebvre, directeur des ressources financières
 Soizic Mason, conseillère pédagogique, Service de la formation continue
 Michaël Pigeon, coordonnateur des ressources matérielles, Direction des ressources matérielles

Benoit Lecours préside l'assemblée et Mélanie Chaussé, agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 02.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROJET D'ORDRE DU JOUR	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée précédente	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 25 mars 2026	Décision
2.2 Tableau des suivis – Rencontres du conseil d'administration	Information
3. Adoption de DEC et d'AEC	
3.1 Adoption de DEC Présenté par : Emmanuelle Roy	Décision
3.2 Adoption d'AEC Présenté par : Emmanuelle Roy	Décision
4. Présentation et adoption de la révision de l'AEC – Comptabilité Présenté par : Claudine Ellyson , Brigitte Chartrand , Soizic Mason , Insaf Ben Kadhi	Décision
5. Adoption des bons de commande	
5.1 Autorisation concernant la modernisation du système d'eau chaude au Cégep Présenté par : Michaël Pigeon	Décision
5.2 Autorisation pour le remplacement de la tour d'eau à l'ÉNA Présenté par : Michaël Pigeon	Décision
5.3 Rénovation de classes et corridors du Cégep – Aile D et E Présenté par : Michaël Pigeon	Décision
6. Adhésion au regroupement d'achat de matériel informatique du Centre d'acquisition gouvernemental (CAG) Présenté par : Rémi Gobeil	Décision
7. Adoption du Calendrier des instances 2026-2027 Présenté par : Mélanie Chaussé	Décision
8. Adoption de la <i>Politique institutionnelle d'inclusion et d'éducation interculturelles</i> Présenté par : Bruno Jobin	Décision

9.	Avis de motion pour la révision de la Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel Présenté par : Mélanie Chaussé	Information
10.	Suivi concernant la composition du conseil d'administration Présenté par : Mélanie Chaussé	Information
11.	Informations	Information
11.1	La Vie au Cégep Présenté par : Hélène Bailleu	
11.2	Évaluation du conseil d'administration Présenté par : Mélanie Chaussé	
11.2	Nombre de personnes étudiantes admises au premier tour pour la session d'automne 2026 Présenté par : Emmanuelle Roy	
12.	Correspondance	Information
13.	Dépôt de documents	Information
	<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 17 mars 2026 • Procès-verbal de la réunion extraordinaire de la Commission des études du 17 février 2026 • Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 24 mars 2026 	
14.	Suivi des projets majeurs	
14.1	Projet du Pavillon de la santé et de l'innovation Présenté par : Hélène Bailleu	Information
14.2	Projet d'AéroCampus Présenté par : Hélène Bailleu	Décision
15.	Date de la prochaine séance	Information
16.	Levée de la séance	Décision

26-CA-024 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la présidence;

Raymond Lagacé, appuyé par Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 4 mai 2026 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PRÉCÉDENTE

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 MARS 2026

26-CA-025 PROPOSITION

Patrick Monarque, appuyé par Isabelle Desrochers-Galipeau, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 25 mars 2026 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.4 TABLEAU DES SUIVIS – RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dépôt du tableau de suivi.

3. ADOPTION DE DEC ET D'AEC

3.1 ADOPTION DE DEC

26-CA-026 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Josée P. Carbonneau, appuyée par Isabelle Desrochers Galipeau, propose à l'assemblée de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux personnes étudiantes qui ont terminé leurs études lors de la session, d'hiver 2025, d'été 2025, d'automne 2025 et d'hiver 2026 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 ADOPTION D'AEC

26-CA-027 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Nathalie Lelièvre, appuyée par Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'autoriser le cégep Édouard-Montpetit à délivrer une attestation d'études collégiales aux personnes étudiantes

qui ont terminé leurs études lors de la session d'automne 2025 et d'hiver 2026 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU NOUVEAU PROGRAMME D'AEC EN COMPTABILITÉ (LCA.GK)

Claudine Ellyson, directrice à la formation continue et aux services aux entreprises, Brigitte Chartrand, directrice adjointe à la formation continue et aux services aux entreprises, Soizic Masson, conseillère pédagogique à la formation continue et des services aux entreprises et Julien Bédard Grégoire, enseignant au département d'administration et techniques administratives, présentent la nouvelle version de l'attestation d'études collégiales (AEC) *en comptabilité* (LCA.GK).

Dans le cadre de la révision ministérielle du secteur de l'administration, commerce et informatique (secteur 01), le ministère de l'Enseignement supérieure (MES) a demandé aux directions de la formation continue des cégeps de développer collectivement un nouveau programme d'AEC en comptabilité. Cette demande émane du besoin de réduire les écarts entre les programmes offerts par l'ensemble des cégeps de manière à harmoniser les compétences développées dans le cadre de cette AEC. Ainsi, ces travaux visaient à mettre l'accent autour des compétences clés de la fonction de technicien et de technicienne en comptabilité de manière à préparer les personnes étudiantes à la réalité du marché du travail. De plus, cette nouvelle mouture permet une meilleure compréhension des compétences développées au sein du programme d'AEC en comptabilité pour les futurs employeurs.

Cette nouvelle AEC est d'une durée de 1095 heures et comporte 14 compétences. De manière non exhaustive, le programme prévoit trois compétences liées à l'acquisition des notions spécifiques du cycle comptable, cinq compétences de spécialisation en comptabilité, trois compétences portant sur l'environnement numérique dans le domaine de la comptabilité et finalement des compétences complémentaires à la profession de technicien comptable. L'ancienne version locale du programme sera retirée du Système des objets d'études collégiales (SOBEC) puisqu'il ne sera plus offert. Il est à noter que la direction de la formation continue évaluera la modalité dans laquelle sera déployé ce nouveau programme, et ce, dans l'optique de répondre aux besoins des personnes étudiantes adultes.

26-CA-028 PROPOSITION

ATTENDU que la Direction de la formation continue et des services aux entreprises possède les plans-cadres de cours de l'AEC en *comptabilité* (LCA.GK);

ATTENDU que les ressources humaines à l'interne ont les qualifications requises pour diffuser les cours de l'AEC;

ATTENDU la recommandation du Département de techniques administratives et de gestion;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Josée P. Carbonneau, appuyé par Isabelle Desrochers-Galipeau, propose à l'assemblée d'adopter le nouveau programme réseau d'AEC en comptabilité (LCA.GK).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

5.1 AUTORISATION CONCERNANT LA MODERNISATION DU SYSTÈME D'EAU CHAUDE AU CÉGEP

Ce projet vise à remplacer le réservoir actuel (12 000 litres) du campus de Longueuil par un système modulaire plus agile, permettant d'éteindre complètement la centrale thermique durant l'été.

À l'heure actuelle, pendant l'été, le maintien en fonction des chaudières uniquement pour répondre aux besoins en eau chaude (essentiellement utilisé pour le lavage des mains) engendre un important gaspillage énergétique. Le raccordement d'un chauffe-eau au gaz, acquis en février dernier, constitue la solution la plus judicieuse. En effet, une unité électrique de puissance équivalente (2M BTU) nécessiterait un investissement trois fois supérieur, en plus d'impliquer une refonte coûteuse de l'entrée électrique du bâtiment.

Cette approche permet non seulement de réduire immédiatement notre empreinte carbone globale par une réduction de l'énergie consommée, mais également de moderniser nos infrastructures, tout en respectant les contraintes budgétaires du Cégep.

26-CA-029 PROPOSITION

ATTENDU que le montant est prévu au budget d'investissement;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres APL000118952;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Marie-Ève Baron, appuyée par Manon Lapierre, propose à l'assemblée de retenir l'offre de la firme OSLO CONSTRUCTION INC pour l'exécution des travaux de modernisation du réservoir

d'eau chaude, au montant de 265 322,00\$. Le montant maximal de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 277 675,25\$.

De plus, une délégation, d'une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat est octroyée à la Direction des ressources matérielles conformément à l'article 17 de la Loi pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 AUTORISATION CONCERNANT LE REMPLACEMENT DES TOURS D'EAU À L'ÉNA

Ce projet vise l'installation de nouvelles unités de refroidissement adiabatiques à l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA), un équipement déjà acquis en préachat pour remplacer les tours d'eau actuelles. Ces anciennes installations, ayant dépassé leur durée de vie utile, sont aujourd'hui inefficaces et coûteuses en ressources. Le passage à cette technologie moderne permettra une amélioration majeure de la performance environnementale du campus en réduisant la consommation d'eau potable de 90 %.

Pour permettre cette transition, des travaux de grande envergure sont requis, incluant la construction d'une nouvelle structure massive de support sur le toit, une modification importante de l'entrée électrique ainsi qu'une refonte majeure du réseau de distribution d'eau dans la chaufferie.

Il est important de souligner en terminant qu'en plus de permettre une économie importante d'eau et d'énergie, ces travaux assureront une meilleure fiabilité des systèmes de ventilation et de refroidissement, garantissant ainsi le confort des usagers et la pérennité des infrastructures de l'institution.

26-CA-030 PROPOSITION

ATTENDU la fin de vie utile des anciennes installations ;
ATTENDU que le montant est prévu au budget d'investissement;
ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;
ATTENDU le résultat de l'appel d'offres APL00018951;
ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Nathalie Lelièvre, appuyée par Marie-Ève Baron, propose à l'assemblée de retenir l'offre de la firme GROUPE PLOMBACTION INC. pour l'exécution des travaux de remplacement tour d'eau à l'école nationale d'aérotechnique, au montant de 1 421 442,00\$. Le montant maximal de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 1 506 239,61\$.

De plus, une délégation d'une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat est octroyée à la Direction des ressources matérielles conformément à l'article 17 de la Loi pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.3 RÉNOVATION DE CLASSES ET CORRIDORS DU CÉGEP – AILE D ET E

Le projet consiste en la rénovation partielle de six classes situées au rez-de-chaussée de l'aile D, en plus du remplacement et mise aux normes des plafonds et systèmes mécaniques des corridors de l'aile D et du corridor principal de l'aile E.

L'amélioration des six classes s'inscrit dans le cadre du projet POP (*Prends ton ordinateur personnel*), mené en collaboration avec la Disti, la Direction des études et la Direction des ressources matérielles. Le projet POP est rattaché au nouveau programme de Techniques d'administration et de gestion (TAG), dont l'implantation est prévue à l'automne 2026. Les personnes étudiantes inscrites dans ce nouveau programme seront amenées à utiliser leur ordinateur personnel en classe, notamment celles situées au rez-de-chaussée de l'aile D qui leur sont réservées.

Ce projet inclut l'ajout de circuits électriques ainsi que la mise aux normes de la ventilation pour les classes dédiées au programme afin de tenir compte des nouveaux besoins pour le branchement des ordinateurs portables des étudiants. Les changements en ventilation nécessitent le retrait des plafonds dans les corridors, ce qui a mené l'équipe à combiner les besoins du présent projet aux besoins en maintien d'actif pour ce secteur. Un remplacement des appareils d'éclairages et l'ajout de gicleurs automatiques permettent de combiner l'ensemble des interventions requises pour une mise à niveau et une mise aux normes de ce secteur en une seule intervention.

Ces améliorations offriront à terme un environnement plus adéquat et stimulant pour l'enseignement autant pour les étudiants que les professeurs.

26-CA-031 PROPOSITION

ATTENDU l'implantation du projet POP (Prends ton ordinateur personnel) ;

ATTENDU que le montant est prévu au budget d'investissement;

ATTENDU la Loi sur les contrats des organismes publics;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres APL00018953;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Josée P. Carbonneau, appuyée par Isabelle Desrochers Galipeau, propose à l'assemblée de retenir l'offre de la firme SENTERRE ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC. pour l'exécution des travaux de rénovation de classes et corridors ailes D-E, au montant de 558 208.20\$. Le montant maximal de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 584 198.08\$.

De plus, une délégation, d'une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat est octroyée à la direction des ressources matérielles, conformément à l'article 17 de la Loi pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. ADHÉSION AU REGROUPEMENT D'ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE DU CENTRE D'ACQUISITION GOUVERNEMENTAL (CAG)

La DiSTI a procédé à l'analyse du parc afin de prévoir le remplacement du matériel informatique pour les 5 années à venir en fonction des critères de désuétude des équipements et les achats liés au pavillon de la santé. La DiSTI planifie procéder au remplacement de 3265 ordinateurs, 122 ordinateurs infonuagiques (Chromebook) et 632 moniteurs au campus de Longueuil et à l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) pour la durée du mandat. Le matériel informatique identifié est à vocation administrative et pédagogique et n'inclut pas les besoins informatiques des nouveaux projets à venir, à l'exception des besoins identifiés pour le pavillon de la santé.

Le mandat actuel du CAG se termine le 28 septembre 2026. L'approbation du conseil d'administration est requise pour participer au mandat 2026-8227-50 : MICRO-ORDINATEUR, PORTABLE, MONITEUR, TABLETTE pour la période du 29 septembre 2026 au 28 septembre 2031.

Le montant total de cet engagement est estimé à 6 597 180 \$ avant les taxes applicables. La confirmation des achats sera réalisée annuellement dans le respect du processus de planification et d'adoption du budget d'investissement.

Tout en respectant ses engagements, la DiSTI travaillera de concert avec les autres directions afin d'étudier les pistes de solution pour réduire le parc informatique et ainsi diminuer son empreinte budgétaire.

26-CA-032 PROPOSITION

ATTENDU le besoin du Cégep de renouveler son parc informatique;

ATTENDU que le Cégep à l'obligation de se joindre au regroupement d'achat du Centre d'acquisitions gouvernementales tel que décrété par l'arrêté numéro 2024-03 de la présidente du Conseil du trésor en date du 6 juin 2024 ;

ATTENDU que le contrat sera d'une durée de 24 mois avec des options de renouvellement possibles de 36 mois additionnels ;

ATTENDU que les achats seront financés par le budget d'investissement;

ATTENDU La recommandation de la Direction générale;

Marie-Ève Baron, appuyée par Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'adhérer au regroupement d'acquisitions de matériel informatique du Centre d'acquisitions gouvernemental pour une valeur de l'entente estimée à 6 597 180 \$ avant les taxes applicables, pour la période de 5 ans. Plus spécifiquement, l'évaluation budgétaire avant taxes est estimée à :

- 1 304 599 \$ pour l'année 1;
- 1 603 914 \$ pour l'année 2;
- 1 163 460 \$ pour l'année 3;
- 1 329 074 \$ pour l'année 4; et
- 1 196 133 \$ pour l'année 5.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. APPROBATION DU CALENDRIER DES INSTANCES

Mélanie Chaussé, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, dépose le Calendrier des instance 2026-2027.

26-CA-033 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif;

Manon Lapierre, appuyée par Isabelle Desrochers Galipeau, propose à l'assemblée d'adopter le Calendrier des instances 2026-2027 tel qu'il est déposé.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

8. ADOPTION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'INCLUSION ET D'ÉDUCATION INTERCULTURELLES

Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires présente la *Politique institutionnelle d'inclusion et d'éducation interculturelles* et répondent aux questions des membres.

26-CA-034 PROPOSITION

ATTENDU que la *Politique institutionnelle d'inclusion et d'éducation interculturelles* permet de mettre en place les conditions essentielles de l'inclusion en contexte interculturel et promeut l'équité, la justice sociale et le respect des droits pour toute la communauté du Cégep.

ATTENDU les consultations réalisées ;

ATTENDU la recommandation favorable de la Commission des études;

ATTENDU la recommandation favorable de la Direction générale;

Julie Tougas Ouellette, appuyée par Marie-Ève Baron, de proposer à l'assemblée d'adopter la *Politique institutionnelle d'inclusion et d'éducation interculturelles*.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

9. AVIS DE MOTION POUR LA RÉVISION DE LA POLITIQUE VISANT À PRÉVENIR ET COMBATTRE LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Mélanie Chaussé, directrice du développement institutionnel et secrétariat général, présente le contexte menant à apporter des modifications à la Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel.

Un avis de motion est donné aux membres du conseil d'administration qu'il sera proposé, lors d'une séance ordinaire du conseil d'administration au printemps 2026, d'adopter la version amendée de la Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel.

La version révisée de la Politique sera analysée par le comité de direction au préalable puis présentée au conseil d'administration au cours de la session automne 2026 pour adoption.

10. SUIVI CONCERNANT LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mélanie Chaussé, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, fait un suivi concernant la composition du conseil d'administration et dépose la *Liste des membres du conseil d'administration* en date du 27 février 2026 (document 10b).

11. INFORMATIONS

11.1 LA VIE AU CÉGEP

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 19 mars 2026 au 17 avril 2026.

11.2 ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mélanie Chaussé, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, présente le point d'information concernant l'évaluation du conseil d'administration pour l'année 2025-2026.

Les objectifs de cette évaluation sont de maintenir de bonnes pratiques de gouvernance et de permettre au conseil d'administration de s'assurer que les administratrices et les administrateurs ont les ressources, les capacités et les compétences nécessaires pour accomplir leur mandat. Les membres du conseil d'administration sont invités à remplir le questionnaire d'évaluation jusqu'au lundi 11 mai au plus tard. Un lien vers le questionnaire leur sera transmis par courriel le 5 mai prochain.

Les résultats, qui seront reçus et présentés de façon anonyme, seront analysés par le comité exécutif et seront ensuite présentés aux membres du conseil d'administration lors de la prochaine réunion du 10 juin 2026.

11.3 NOMBRE DE PERSONNES ÉTUDIANTES ADMISES AU PREMIER TOUR POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2026

Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le nombre de personnes étudiantes admises à la session d'automne 2026.

12. CORRESPONDANCE

Le 18 mars 2026, le président du conseil d'administration a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Martine Biron, l'informant que l'exercice de révision des devis scolaire 2026-2027 était terminé. Un tableau de répartition des programmes pour notre établissement était joint à la lettre.

Le 20 mars 2026, le président du conseil d'administration a reçu une lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur, Martine Biron, l'informant des modifications apportées au Régime budgétaire et financier des cégeps pour l'année scolaire 2025-2026. Ces modifications visent principalement l'intégration de paramètres salariaux reconnus par le Ministère pour les cadres et les hors cadres de cégeps et l'ajout de deux nouvelles mesures soient :

La reconduction de la mesure « Soutien pédagogique accru aux clientèles en formation d'appoint conduisant à un ordre professionnel en santé » a été approuvée. Elle permettra aux cégeps de continuer à offrir, pour l'année scolaire 2025-2026, un soutien pédagogique aux étudiants formés à l'étranger afin de favoriser leur diplomation.

Également, la mesure qui prévoit la réalisation d'une initiative inscrite dans le Plan d'action jeunesse 2025-2030 et visant l'immersion d'élèves de 4e ou 5e secondaire au cœur d'un centre collégial de transfert de technologie a été approuvée. Celle-ci offrira la possibilité aux élèves de découvrir la recherche-action en innovation technique et sociale et d'explorer certaines professions et certains métiers qui y sont associés.

Le 23 mars 2026, le président du conseil d'administration a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Martine Biron, l'informant une subvention maximale de 760 490 \$ pour l'année scolaire 2025-2026 afin de contribuer au financement du loyer prévu à l'entente de location temporaire numéro 9 conclue avec l'organisme à but non lucratif Développement Aéroport Saint-Hubert de Longueuil pour les besoins immobiliers de l'École nationale d'aérotechnique.

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés :

- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 17 mars 2026;
- Procès-verbal de la réunion extraordinaire de la Commission des études du 17 février 2026;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 24 mars 2026;

14. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

14.1 PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION

Hélène Bailleu, directrice générale, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet du Pavillon de la santé et de l'innovation. Elle répond aux questions des membres.

14.2 PROJET D'AÉROCAMPUS

Le 25 mars 2026, la direction générale a présenté aux membres du conseil d'administration la situation actuelle de l'École nationale d'aérotechnique (ci-après l'« ÉNA ») et les raisons qui obligent celle-ci à repenser le projet d'AéroCampus.

À ce titre, ont été évoqués les aspects suivants relatifs à l'ÉNA : la capacité physique et opérationnelle, la mission et le développement pédagogique, les infrastructures et les équipements, le financement, la population étudiante, la révision de la « gouvernance » de l'ÉNA,

la pression de l'écosystème industriel et de la défense de même que l'acceptabilité interne du projet et la pression immobilière globale au Cégep et à l'ÉNA.

De plus, des travaux ont été amorcés par l'ÉNA pour établir son plan de développement stratégique et le projet d'AéroCampus doit s'inscrire dans ce contexte. D'ailleurs, une séance extraordinaire du conseil d'administration a été convoquée le 25 mai prochain afin de discuter plus spécifiquement du plan de développement stratégique de l'ÉNA.

Le projet de l'AéroCampus revêt une grande importance et constitue une priorité institutionnelle. Il est cependant essentiel de revoir son positionnement stratégique et de le définir de manière à en assurer le succès pour l'ensemble des partenaires, dans une perspective de réussite éducative et de réponse durable aux besoins de l'industrie aérospatiale, le tout sans réduction temporaire ou permanente de la capacité d'accueil de l'établissement et sans impact négatif sur sa mission, tant à la formation régulière qu'à la formation continue.

26-CA-035 PROPOSITION

ATTENDU l'évolution de la situation de l'École nationale d'aérotechnique depuis l'idéation initiale du projet d'AéroCampus;

ATTENDU l'élaboration du plan de développement stratégique de l'École nationale d'aérotechnique;

ATTENDU la nécessité de revoir l'ensemble du projet d'AéroCampus afin de pouvoir se positionner de façon diligente par rapport à celui-ci;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Serge Caouette, appuyé par Patrick Monarque, propose à l'assemblée de demander à la direction du Cégep et de l'École nationale d'aérotechnique de revoir la faisabilité, la portée et le séquençage du projet d'AéroCampus afin de concevoir un modèle porteur respectant les réalités institutionnelles des parties prenantes et de faire une recommandation au conseil d'administration concernant le projet au plus tard en juin 2027.

15. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration est prévue le mercredi 10 juin 2026, à 18 h 00, au local B-105 du Cégep. Un souper sera servi de 17 h 30 à 18 h 00.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est dûment proposé et appuyé, et unanimement résolu, de lever la séance à 20 h 48.

Benoit Lecours

Benoit Lecours
Président

Mélanie Chaussé

Mélanie Chaussé
Secrétaire d'assemblée